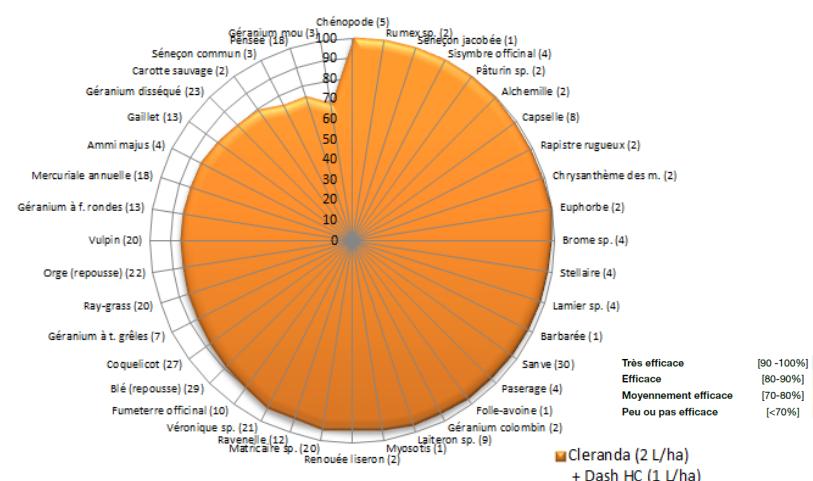


■ Qu'est ce que Cleranda® ?

- Cleranda® s'utilise **exclusivement** sur variétés tolérantes Clearfield® colza,
- Il s'adresse aux situations de flore classique (gaillet, matricaire, coquelicot, capselle,...),
- Particulièrement efficace sur sanves, ravenelles et repousses de céréales.

■ Les performances de Cleranda® ?



■ Fiche technique de Cleranda®

Autorisation de mise sur le marché n° 2110098

Composition : 375 g/l métazachlore + 17,5 g/l imazamox

Formulation : SC, suspension concentrée

Classement toxicologique :



Mention d'avertissement : Attention

Mention de Danger : H317 : Peut provoquer une allergie cutanée, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dose autorisée : 2 L/ha

En mélange avec Dash HC

En post-levée en 1 application

Voies d'absorption des matières actives :

- métazachlore : racinaire (et foliaire)
- imazamox : foliaire (et racinaire)

Modes d'action (Groupes HRAC) : K3 et B

Zone non traitée par rapport aux points d'eau (ZNT) : 20 m

Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après traitement.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'imazamox ou du métazachlore plus d'une fois tous les 2 ans.

Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

En cas d'interruption prématurée de la culture, le colza traité ne pourra pas être suivi, à moins de 120 jours après l'application, par un semis de céréale à paille.

Stade limite d'application : au plus tard avant le stade BBCH18 (soit 8 feuilles de la culture)

Recommandations BASF sur colza d'hiver afin de protéger les ressources en eau :

Au-delà des aspects réglementaires et du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de métazachlore de ne pas appliquer plus de 750 g/ha de métazachlore sur colza d'hiver.

Dans les situations où le métazachlore est utilisé sur des colzas d'hiver qui reviennent tous les 2 ans : ne pas dépasser 500 g/ha sur chaque colza.

Les autres cultures sur lesquelles le métazachlore est autorisé ne sont pas concernées par cette recommandation; respecter alors la réglementation de la dose maximale de 1000 g de métazachlore, toutes spécialités confondues, sur une période de 3 ans.

Cleranda® : marque déposée BASF Agro SAS

Le symbole unique **Clearfield®** et **Clearfield®** sont des marques déposées de BASF.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Juillet 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 887COHE0713SUD

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

	1	Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2	Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3	Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	4	Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5	Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	6	Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.	<input checked="" type="checkbox"/>

PENDANT L'APPLICATION

	7	Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
	8	Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	9	Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	10	Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sté PANTEK France	<input checked="" type="checkbox"/>

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 Prix Appel Local ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 Appel gratuit depuis un poste fixe
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 Prix Appel Local ou www.adivalor.fr

Retrouvez plus d'informations sur le site :

www.agro.bASF.fr

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY CEDEX
Tél : +33 4 72 32 45 45 - Fax : +33 4 78 34 28 86